TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 8-85.
DEPOT DE VENTE : 14, Rue Fidèle-Lehoucq

LE CONSERVATOIRE SE MODERNISE

On sait qu'un projet de construction d'un nouveau Conservatoire de Musique, en remplacement de notre vieille Académie de la rue Paul-Doumer, avait été envisagée en 1929. Depuis, la crise est venue, et des travaux d'une plus grande urgence ont sollicité nos édiles. On s'est serré les coudes, et, encore qu'insuffisant, l'ancien immeuble demeurera encore longtemps. Cependant, le distingué directeur, M. Lucien Niverd, fait tout son possible, avec le concours de la ville de Tourcoing et de son maire, M. Inghels, pour rendre agréable l'atmosphère de l'Académie.

L'ETAT DES TRAVAUX.

C'est ainsi qu'il a fait installer, dans une courette du côté garçons, un petit garage à vélos, pour les élèves venant de quartiers éloignés, voire de Belgique.

Des travaux très importants sont actuellement en cours dans la salle des concerts. Cette salle, très vaste et surtout très haute de plafond, forme un vide immense, qui constituait, lors des auditions à grand orchestre, un formidable caisse de résonnance. Musiciens comme auditeurs en étaient incommodés, et on ne saisissait qu'avec peine les subtilités musicales de l'orchestre.

Il fallait y remédier, d'autant plus que, depuis la fin de l'année 34, on avait procédé à l'installation de la retransmission par radio. On établit d'abord, comme nous l'avons déjà dit, des draperies, au nombre de trois, suspendues aux voûtes, et dont l'heureux effet se fit aussitôt sentir, encore qu'insuffisant.

On entreprend en ce moment la réfection complète de la scène. Là, existait un podium de bois qui formait un petit caisson dans le grand. On l'a remplacé par un triple gradin en béton et ciment, qui étouffera le trop-plein des bruits en permettant l'étagement des exécutants de manière normale.

Au surplus, on récupèrera 1 m. 20 de chaque côté, par la suppression d'un escalier devenu superflu. On pourra, en cas de nécessité, et sans empiéter par trop sur la salle, installer sur le devant de la scène des praticables amovibles.

D'autres améliorations sont encore possibles, et nous savons que M. L. Niverd y songera en temps utile. R. P.

LES FETES DE PAQUES AMENERONT A TOURCOING DE NOMBREUSES SOCIETES

On sait, nous l'avons annoncé en son temps, que Tourcoing a été choisi pour lieu de la Grande Journée Fédérale des Fanfares, Cliques et Tambours de France. Plusieurs centaines de sociétés, venant de tout le pays, se déplaceront. Sans compter la ville et les villes avoisinantes de Roubaix, Lille et leurs banlieues, nos amis belges de Mouscron, Herseaux, Aalbecke et Reckem, sans compter Menin et Courtrai, descendront à Tourcoing, attirés par les belles festivités des 21, 22 et 23 avril (Pâques) ; ces fêtes seront encore rehaussées par la présence dans nos murs d'une des trois excellentes et célèbres musiques de la Garde Républicaine, du 43e d'Infanterie, ou, à leur défaut, de celle des Equipages de la Flotte qui viendrait de Toulon. Inutile de parler des deux premières, qui sont bien connues dans le Nord ; quant à la troisième, c'est, avec celle de la Garde, la première musique d'Europe.

Le Comité des fêtes du 3e secteur (Fin-de-la-Guerre et Latte), a eu la bonne idée de faire coïncider ses fêtes avec celles des Cliques et Fanfares de France, ce qui ne contribuera pas peu à donner à la ville une animation extrême.

La question ardue est toujours la même : où logera-t-on cette foule de visiteurs ? Tourcoing ne dispose que de quelques hôtels très insuffisants ; les cafés ont pour le plupart quelques chambres à louer, et c'est tout. Les visiteurs devront-ils aller coucher et manger à Roubaix et à Lille ? Pour beaucoup c'est à peu près sûr...

Evidemment, on ne peut comparer notre grande ville industrielle avec celle de Nice, par exemple, où nous avons trouvé, en avril 1933, à nous loger à 600, alors que la ville était déjà submergée d'autres groupes, venus de toutes les provinces de France et même de l'étranger.

Ce sont des milliers de personnes qui seront chez-nous à Pâques, ne l'oublions pas, et le commerce tourquennois perdrait beaucoup à les voir s'en aller ailleurs...

Le Comité s'en est-il préoccupé ?...

CYCLISTE RENVERSEE PAR UN CAMION

Une jeune cycliste, Mlle Julie Dhallemagne, 23 ans, qui circulait en vélo, boulevard de la Marne, a été tamponnée et renversée par un camion automobile que conduisait le chauffeur Albert Duthoit, demeurant à Leers-France. La jeune fille n'a pas été blessée, et a regagné par ses propres moyens son domicile, à Mouscron B.), rue du Patronage, 17.

ENTRE AUTO ET TRAMWAY

Hier, à 18 h. 55, dans la rue Carnot, à la hauteur de la Banque de France, une automobile, conduite par M. Fernand Lehoucq, domicilié boulevard Descat, 273, à Tourcoing, est entrée en collision avec un tramway de la ligne 1 bis se dirigeant vers Lille.

L'auto a subi quelques dégâts matériels, mais personne n'a été blessé.

ENTRE AUTO ET VELO

Hier, vers 16 h. 30, angle des rues du Président Paul Doumer et Alexandre Ribot, une violente collision s'est produite entre une auto que pilotait M. Desterlinck Georges, rue Bonne-Nouvelle, 66 et un cycliste, M. Gustave Venwegberghe, 30 ans, demeurant à Mouscron, 25, chaussée du Risquons-Tout.

La cycliste s'en tire sans blessure, mais sa machine est détériorée.

La police enquête.

LE TABAC ETRANGER

Les douaniers du poste du Risquons-Tout ont arrêté Rémy Delmotte, 36 ans, demeurant à Reckem, rue du Grand-Chemin, 55 et Isidore Vanhoutte, même ville, rue du Dronckaert, 124, qui portaient à eux deux un ballot de tabac étranger de 17 kilogrammes.

Ils ont été déférés au Parquet de Lille par la gendarmerie de Tourcoing.

UN VOL DE 7.000 FRANCS

L'autre nuit, des cambrioleurs se sont introduits en l'absence des propriétaires, chez M. Couroubie, 29, rue du Faubourg.

Ils ont emporté 5 titres de rentes françaises 1932 de 1.000 fr. ; 900 fr. en argent français ; 740 fr. en argent belge ; deux bagues en or et divers papiers de famille.

Sociétés et Comités

ORPHEON L'ECHO DE LA FRONTIERE — Ce mercredi à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Aujourd'hui mercredi à 20 h., répétition habituelle.

CERCLE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi à 19 h. au local, répétition pour les petits chœurs ; à 19 h. 30, répétition générale. Présence indispensable, le président ayant d'importantes communication à faire pour les concerts de vendredi et dimanche.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Aujourd'hui mercredi à 19 h. 30, r.-v. de la Commission au siège. Réunion avec les bourleurs.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Aujourd'hui mercredi à 20 h., répétition générale au local.

MUTILES. — La Commission du Groupe des Mutilés de Tourcoing prie ses adhérents de vouloir bien assister aux funérailles de M. Oscar Voedts, membre, qui auront lieu jeudi à 9 h. en l'église Saint-Clément, à Wasquehal (Capreau). Assemblée à la Maison mortuaire, 2, rue Lafontaine à Wasquehal, à 8 h. 45. Arrêt terminus des tramways L.-N.

SOCIETES SPORTIVES

SUPPORTERS. — En Avant l'Union : Réunion générale aujourd'hui mercredi à 19 h. 30 au siège, 33, rue des Phalempins. Ordre du jour : Décisions à prendre pour Bruxelles ; à l'issue de la réunion, grande tombola.

PARTIS POLITIQUES

PARTI RADICAL et RADICAL SOCIALISTE — Ce soir mercredi de 18 à 20 h. permanence au Café de l'Industrie 2, Place Victor Hassebroucq ; renseignements gratuits.

PARTI SOCIALISTE. — Les membres du comité exécutif sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi 17 janvier à 19 h. au siège salle Théo Desmrilre, 4, rue Carnot, à Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naissance : Micheline Venwelle, rue d'Alsace, 5.

Publications : Albert Hottewart, employé, chaussée Denis Papin, 323 et Jeanne Desbonnets, employée à Hem ; Emile Cierbout, boucher à Le Madeleine et Marie Lemesre, s. p. à Roncq.

Décès : Martine Richart, 82 ans, veuve Henri Petit, T. de la Potente, 46 ; Juliette Van Gucht, 9 jours, rue Rouget de l'Isle, 108 ; Valérie Vandenbulcke, 63 ans, veuve Auguste Leclercq, rue des Poutrains, 184 ; Ariette Leclercq, 3 jours, rue Houchard, 85 ; Marie Vandevenne, 60 ans, épouse René Warhem, rue Chêne Houpline, 188 ; Marie Vanvlierberghe, 82 ans, veuve Eugène Van Steenacker, rue Maréchal Ney 29.

HALLUIN

Chez les Accordéonistes. — Au siège « Café du Faubourg » rue de l'Abattoir, répétition à 18 heures.

Jeune garde. — Aujourd'hui mercredi, à 18 h. 30, au Cercle, rue de la Gare, exercices pour les pupilles et adultes.

Cercle Artistique. — Au siège, 78, rue des Ecoles, réunion de la Commission du Cercle artistique « Rerum Novarum ».

A la Philharmonie. — Aujourd'hui mercredi, au siège, Café des « Vieux Amis », rue des Ecoles, à 16 h. 30, répétition générale.

Chez les Mousses-Cadets. — La répétition générale des membres de ce groupement aura lieu vendredi 18 janvier, à 19 h. 30, chez M. Gustave Maret, 15, rue de Lille.

Esperanto. — Aujourd'hui mercredi, au siège, « Café du Lion d'Or », place de l'Eglise, cours gratuit d'espéranto.

RONCQ

Fonds municipal de chômage. — Voici la liste des secours alloués pour la période du 1er au 10 janvier aux chômeurs complets : Chômeurs à 7 fr. : 276 ; conjoints à 4 fr. : 143 ; chômeurs à 4 fr. : 42 ; ascendants à 4 fr. : 8 ; mineurs à 3.50 : 263. Soit un total de 735 personnes pour une somme globale de 28.374 fr.

Grand concert récréatif. — Un grand concert de propagande est organisé salle de la Maison du Peuple, 164, rue de Lille, dimanche 8 février, à 16 h.

Un club artistique régional interprétera un programme comportant vingt numéros (4 heures de spectacle).

Citons l'interprétation d'une pièce de Jean Rouge « Le Curé chez le Mineur ». Participation aux frais : 0.95 centimes.

Répétitions musicales. — Aujourd'hui mercredi, Café de l'Etoile, à 19 h. 30, répétition pour la Fanfare du Blanc-Four. A 20 h., Café de la Tête d'Or, pour la « Philharmonia Roncquoise ».

Jeunesse Roncquoise. — Ce soir, au Gymnase municipal, répétition à 18 h. 30, pour les Pupilles ; à 16 h. 30, pour les adultes.

A la « Fraternelle ». — Répétition de musique à 16 h. 30, aujourd'hui mercredi, à la Maison du Peuple.

BOUSBECQUE

Musique municipale. — Jeudi 17 janvier, salle du Café Saint-Georges, à 16 h. 30, répétition générale.

Football. — Dimanche l'Union Saint-Michel de Bousbecque, sur son terrain, rue St-Joseph, a battu E.S. Lomme par 4 buts à 1.

MOUVAUX

Radio-Club Mouvallois. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 15, au local 150, rue de Tourcoing, reprise des cours hebdomadaires de T. S. F. qui avaient été suspendus pendant la période des fêtes. Ce cours, qui est donné par M. Robert Bouchard, ingénieur diplômé, doit être suivi très régulièrement si les amateurs veulent en retirer tout le profit possible. Ce même jour inscription pour le service de dépannage gratuit. Dépanneur de semaine, M. Bouchard. Le comité technique informe les amateurs que M. Bouchard fera très prochainement une importante démonstration pratique.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de

Madame Louis ACQUETTE
née Léa VINCENT

décédée à Tourcoing le 14 Janvier, à l'âge de 47 ans, qui auront lieu le jeudi 17 Janvier 1935 en l'église Saint-Germain à Mouvaux, à 9 h. Assemblée à la maison mortuaire, 57 rue de Roubaix à Mouvaux (arrêt Trois Suisses), à 8 h. 45

De la part des familles ACQUETTE et VINCENT.

Cet avis tient lieu de faire part.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Retraites Ouvrières. — Les retraités sont invités à signer leur certificat de vie à la mairie avant le 1er février.

MARCQ-EN-BARŒUL

AU CONSEIL MUNICIPAL
(SUITE)

Secours aux chômeurs. — Un vote de crédit de 32.000 francs est ensuite décidé dans le but de poursuivre les distributions de secours en nature aux chômeurs, au cours de l'hiver, conformément aux instructions préfectorales.

Construction d'un refuge au Buisson. — A la suite de nombreuses démarches, l'éclairage du boulevard de Lille, à ce dangereux carrefour, a été renforcé. A ce sujet, M. le maire rend compte à l'assemblée de la commande faite pour la construction d'un refuge pour piétons, lequel sera installé très prochainement au centre de la chaussée centrale, pour mettre un terme aux nombreux accidents qui surviennent à cet endroit.

Un passage clouté au Croisé-Laroche. — En outre, il est décidé d'installer un passage clouté sur la chaussée, place des Trois-Villes, entre les cafés Alphonse et de « L'Etoile », ce qui permettra d'améliorer grandement la circulation si intense au Croisé-Laroche.

Dénomination de rue. — Comme l'extrémité de l'avenue de la Petite-Hollande se trouve dans le prolongement de l'avenue Poincaré, le conseil décide que ce tronçon vers la rue Delcenserie portera dorénavant le nom de : avenue Poincaré.

Pour l'érection du monument à M. Maréchal. — Tout en soulignant comme il convient le beau geste entrepris par quelques amis dévoués du regretté M. Paul Maréchal, ancien conseiller général, en souvenir de qui ils veulent faire ériger un monument au cimetière, M. Albert Bailly, maire, insiste auprès de ses collègues pour qu'une subvention soit votée en faveur de ce monument et pour que tous les conseillers se fassent inscrire, pour leur participation, sur les listes de souscription déjà en circulation à cet effet.

— Le huis clos est ensuite prononcé pour l'examen des demandes d'assistance.

MORT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Lundi matin, est décédé, en son domicile, ferme du Château-Rouge, boulevard de Tourcoing, M. Auguste Terrain, cultivateur, âgé de 63 ans. Le défunt faisait partie du conseil municipal depuis 1925, était vice-président du Syndicat agricole et administrateur de la Caisse rurale.

Né à Quesnoy-sur-Deûle en 1871, M. Terrain était sympathiquement connu et très estimé de la population marcquoise et du monde agricole. Ses funérailles seront célébrées jeudi, à 10 h., en l'église Saint-Vincent de Marcq (bourg).

A la section marcquoise de l'Avenir du Prolétariat. — Cette société de prévoyance, qui a son siège : Café du Coin, Grand Place, a versé, dimanche, dans la matinée, à ses membres retraités, une somme de 3.695 francs pour l'année 1934.

Au cours de cette réunion, M. Henri Millez, président, après une courte allocution, a remis à MM. Gustave Van Vooren, brigadier de police, l'actif secrétaire du comité, à M. Ulysse Desplanques, le sympathique chef de l'Harmonie municipale, trésorier du groupement, un diplôme de propagande et un diplôme de médaille de bronze, en récompense des nombreux services rendus à la société. L'assemblée décida ensuite que, lors d'une réunion qui aura lieu en février une petite fête serait organisée en leur honneur.

Ecole de perfectionnement des S.O.R. — La 3e séance de perfectionnement qui a eu lieu jeudi dernier sous la direction du capitaine Sauvage, a groupé environ 60 S.O.R. qui, de plus en plus, s'intéressent aux cours donnés à cette nouvelle école.

Le Conseil d'administration définitif fut présenté et accepté en assemblée générale. Il a la formation suivante : MM. Robert Cetry président ; Alfred Houssemerd et Henri Hallosserie, vice-présidents ; Alexandre Biémar, secrétaire et Pierre Ladeveze, adjoint ; André Lefebvre, trésorier et Adrien Varin, adjoint. — Dans un but d'union et de confiance envers les officiers de réserves qui s'intéressent particulièrement à l'Ecole des S.O.R. l'amicale comprendra un comité de patronage dont la composition est la suivante : MM. le colonel Leclère ; le chef d'escadron Delesalle ; les capitaine Gilliemaud et Spriet ; les lieutenants Herreman, Binet et Sorriaux.

Tous les sous-officiers, caporaux et soldats désirant faire partie de l'école des S.O.R. sont cordialement invité à envoyer leur adhésion au secrétaire M. Biémar, café de l'Ecu de France. Les réunions ont lieu les 2e et 4e jeudis de chaque mois à 19 h. 30.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL
AUDIENCE DU 14 JANVIER

Fraude commerciale. — Hélène Demailly, 50 ans, servante à Avelin, hameau de Prez, était poursuivie, ainsi que M. W. pour avoir tenté de tromper sur la nature les qualités substantielles, la composition et la teneur en principes utiles du lait, alors que celui présentait les caractères d'un lait écrémé dans une certaine proportion. Hélène Demailly a encouru 100 fr. d'amende ; W. a été acquitté.

UNE IMPORTANTE AFFAIRE DE FRAUDE

Le 11 décembre 1934, à 15 h. 20, le capitaine Carlier, le lieutenant Fuint, le brigadier Brugnon et le préposé des douanes Droguet étant en surveillance à l'estaminet du territoire de Wattrelos, à proximité de la naissance du pavé « Petit Paris », virent déboucher du pavé mitoyen d'Estaimpuis (Belgique) une forte camionnette qui prit le pavé du Petit Paris pénétrant ainsi sur le territoire français. Ils se lancèrent à sa poursuite en auto et en arrivant au barrage du Petit Paris ils interrogèrent le préposé Lamarque qui y était de garde. Ce dernier déclara qu'aucune camionnette n'était passée. Aucune inscription ne mentionnait ce passage sur le carnet d'inscription. Or, la consigne impose de noter le passage de tous les véhicules ou leur désignation, d'indiquer l'heure du passage, le nom du conducteur, le numéro de la carte grise et du permis de conduire. Le capitaine, le lieutenant et leurs subordonnés remarquèrent que Lamarque avait manifesté un grand trouble en les voyant et qu'il avait mis quelque retard à exécuter l'ordre qui lui était donné de lever le câble de barrage, afin de permettre à la voiture de poursuivre les fraudeurs.

Les douaniers remarquèrent près du barrage en avant et en arrière des empreintes de roues toutes fraîches, grâce auxquelles ils purent suivre la camionnette et la rejoindre à Roubaix. Ils arrêtèrent les deux occupants, les sieurs Arlon et Delmotte, Arlon déclara être passé par le barrage du Petit Paris où Lamarque se trouvait de garde.

Arlon et Delmotte n'ont pas voulu indiquer le nom du propriétaire de la voiture et des 1.800 kilos de tabac transportés.

Après une longue instruction qui nécessita le transport du magistrat instructeur sur les lieux, Arlon, Delmotte et le préposé de douanes Lamarque furent renvoyés devant le Tribunal correctionnel.

A l'audience, des témoins sont venus allonger les débats. Le capitaine Carlier est venu dire que depuis quelque temps on avait des soupçons sur son subordonné.

Le Tribunal a condamné Arlon à 8 mois de prison ; Delmotte, qui avait déjà été condamné pour fraude en douane, à 8 mois. Quant au préposé de douanes Lamarque, il a encouru la plus forte condamnation, soit 10 mois d'emprisonnement.

Tous trois paieront une amende solidaire de 230.000 francs.

Affaires diverses. — 6 jours avec sursis et 500 francs d'amende à André Rousseau, 20 ans, manœuvre à Lille, 1 bis, rue Saint-Jean, pour importation de tabac étranger.

— 1 mois pour vagabondage à Albert Lejeune, 26 ans, forgeron, sans domicile fixe.

AUDIENCE DU 15 JANVIER

Négligence. — Arthur Groenweghe, 36 ans, gérant à Comines, 1, rue des Trois-Ballots, était poursuivi pour avoir vendu une marchandise sous la dénomination de « Porto, importation directe », alors qu'elle ne pouvait être ainsi qualifiée.

C'est une négligence, mais qui constitue cependant un délit. Le tribunal n'a sanctionné celui-ci que par une amende de 16 francs.

La Fraude. — Richard Leblanc, 47 ans, magasinier à Leers, a frauduleusement introduit du tabac belge. Trois jours de prison et 500 francs d'amende.

— Arrêté le 10 janvier 1934 sur le territoire de Wattrelos, Lucien Berkmiller, 25 ans, comptable, demeurant à Nancy, qui transportait du tabac étranger, a encouru 10 jours d'emprisonnement et une amende de 1.125 francs.

— Pour même délit, sont condamnés : Daniel Deruyck, 25 ans, charpentier, sans domicile fixe, à 16 jours de prison ; Laurent Rosse, 25 ans, manœuvre, sans domicile fixe, à 15 jours d'emprisonnement. Tous deux paieront solidairement 600 fr. d'amende.

Errant. — Pour vagabondage, Ivan Karandziak, 48 ans, manœuvre, sans domicile fixe, est condamné à 1 mois de prison avec sursis.

L'auto. — Dans la soirée du 30 décembre 1934, à l'angle des rues de l'Epeule et du Grand-Chemin, à Roubaix, une automobile conduite par M. Marcel Gouseu, 40 ans, heurtait une dame Isabelle Derode, âgée de 86 ans, laquelle fut blessée.

Une enquête sur cet accident fut ouverte et transmise au Parquet, qui décida de renvoyer l'automobiliste pour blessures involontaires et pour délit de fuite.

L'affaire a été renvoyée à aujourd'hui 16 janvier, après audition des témoins.

Le quatorzième. — Louis Vult, 52 ans, sans domicile fixe, a déjà un casier judiciaire lourdement chargé : 13 condamnations. Le tribunal lui a infligé hier la 14e en le condamnant pour vagabondage à deux mois d'emprisonnement.

LES VOLS D'AUTOS
UN NON-LIEU EN FAVEUR DE DEUX JEUNES GENS

Nous apprenons qu'un non-lieu est intervenu en faveur de deux jeunes gens : MM. Gaston Brisoux, route nationale à Wattignies, et André Santerre, rue du Vaisseau Le Vengeur, à Lille. Ces deux jeunes gens, poursuivis comme complices du vols d'autos, ont été mis hors cause, par le juge d'instruction, M. Thibaut.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

ARRESTATION D'UN FAUX MONNAYEUR

Nous avons en son temps signalé qu'une fabrique de fausses monnaies avait été découverte au quartier du Mont-à-Leux. Les faux monnayeurs fabriquaient des pièces de 10 fr. français. Plusieurs arrestations furent opérées, mais le chef de la bande ne put être arrêté.

Or l'autre soir, un individu suspect a été arrêté et après interrogatoire, a avoué être le chef de la bande. C'est un nommé Grobety Christin, exerçant la profession de mécanicien en horlogerie. Il a été déféré au Parquet de Courtrai.

LE FEU DANS UN BARAQUEMENT

A 20 h. 45, le feu s'est déclaré dans le baraquement habité par les époux Hériau 28, place de la Paix. Les pompiers alertés aussitôt arrivèrent sur les lieux, mais ne purent efficacement combattre le sinistre manque d'eau. Les dégâts sont assez importants.

Fraude de liqueurs. — Les douaniers belges ont arrêté à la frontière, Hubert Vrunswyck, vitrier, 31 ans, demeurant à Courtrai, avenue Saint-Roch, qui était porteur de dix litres de liqueur d'une valeur de 700 francs. Il a été conduit à la prison de Courtrai.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Coups réciproques. — Kasier Achille, ouvrier agricole, et son frère, Kasier Prosper, ouvrier tisserand, demeurant à Meuscron, se sont réciproquement portés des coups. A chacun : 210 fr. d'amende. Sursis pour le premier.

— Même prévention à charge de Bufkens Léonard, photographe ambulant, et Lecocq Alphonse, maçon, à Tournai, qui écopent chacun 350 francs d'amende.

Outrages. — 392 fr. d'amende avec sursis à Watties François, journalier, à Tournai, qui a outragé un préposé.

Vol d'un dindon. — Droissart Alfred, journalier à Pipaix, a volé un dindon chez M. Maréchal Gustave : 210 francs d'amende avec sursis.

Escroquerie au chômage. — Descreven Léon, ouvrier carrier à Bois-de-Lessines a, par un moyen frauduleux, obtenu l'estampillage de sa carte de chômage et a reçu ainsi indûment les indemnités : 210 fr. d'amende avec sursis ; remboursement des indemnités indûment touchées, soit 418 francs.

Vol. — Un mois de prison et 162 fr. d'amende à Builtheel Charles, colporteur à Tournai, pour vol d'une somme de 22 fr. et de deux paquets de cigarettes à Paire Victor.

Loi sur la T. S. F. — Détenteurs d'un appareil de T. S. F., Demoor Suzanne, Tranchant Jules et Duhem Hélène, tous trois cabaretiers à Tournai, ont négligé de payer la taxe annuelle de 60 fr. A chacun 300 fr. d'amende.

Fausses pièces. — Quittelier Camille, ouvrier carrier à Mourcourt, s'est servi d'une fausse pièce fabriquée par sa femme, Bouvry Octavie, pour obtenir de l'Etat des secours auxquels il n'avait pas droit : à chacun un mois de prison et 364 fr. d'amende. Sursis pour la femme.

Collecte sans autorisation. — 182 fr. d'amende à Quensia Gustave, manœuvre à Calonne, pour avoir collecté à domicile sans autorisation.

Politique régionale

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL
CANTON DE TOURCOING-SUD

UNION RÉPUBLICAINE

On nous communique :

« L'Union Républicaine demande à ses amis, en ces derniers jours de campagne électorale, de soutenir avec dignité, mais aussi avec énergie, la candidature de M. Albert Bailly, maire de Marcq, ancien combattant.

« Elle relève dans les professions de foi des divers candidats des préoccupations qui indiquent déjà une certaine communauté de vues en face d'une crise qui ne peut-être surmontée et résolue que par l'union des citoyens : union qu'elle appelle de tout son pouvoir à la suite d'hommes éminents et de républicains incontestés comme MM. Doumergue et Flandin.

« Mais elle demande aussi à ses amis et à tous ses concitoyens de ne pas s'arrêter seulement aux promesses des professions de foi ; elle les engage à juger, en hommes libres, les candidats sur leurs actes et sur ceux des hommes qui les soutiennent.

« Ils répondront le communisme et le socialisme, dont les élus, quelle que soit leur valeur, sont obligés de se soumettre aux ordres de conseils lointains et autoritaires.

« Ils verront derrière le candidat de la Solidarité laïque et sociale et de la gauche radicale laïque, les hommes qui ont transporté dans l'Assemblée municipale des dissensions funestes aux intérêts de Tourcoing et à sa réputation.

« Ils voteront dimanche prochain, pour un homme réellement au-dessus des partis, ayant donné depuis dix ans, des preuves effectives de sa largeur d'esprit, ayant fait dans sa commune, la paix civique et sociale que nous désirons tous et qui s'impose, tellement que presque tous les candidats s'en réclament. Votez pour Bailly ».

FRONT RÉPUBLICAIN

On nous communique :

« M. Bailly prétend dans sa profession de foi que la candidature de M. Marescaux est postérieure à la sienne. Ceci est absolument contraire à la vérité.

« La vérité, toute simple, la voici : Le mardi 20 novembre, à 19 h., M. Bailly était prévenu personnellement, chez lui, que les partis républicains s'étaient entendus pour présenter un candidat unique, mais que cette présentation n'avait rien de désobligeant pour sa personne. M. Bailly n'était pas encore candidat, aucun parti ne l'ayant alors agréé. Il répondait que ses amis se réunissaient le soir même et qu'il se rapportait à eux. On sait le reste.

⁂

« Le Front Républicain tiendra ce soir mercredi, une réunion au café Vanneste, 207, boulevard Gambetta. Elle commencera à 19 h. Il terminera sa série par une grande réunion publique et contradictoire qui aura lieu au café de la Brasserie de Mons-en-Barœul, Grand Place, à Tourcoing (entrée par la rue de Lille).

« M. Marescaux exposera une dernière fois son programme. M. Louis Blankaert, secrétaire général de la section du Nord du Parti Démocrate populaire prendra également la parole.

« Comme le Front Républicain ne craint pas la confrontation de son programme avec celui des autres partis, l'on peut s'attendre à une controverse particulièrement intéressante ».

UNE REUNION A BONDUES

Hier soir s'est tenu à Bondues, dans la salle du Café Candaele, la réunion électorale organisée par le Front Républicain.

Un très grand nombre d'électeurs avait répondu à l'appel du Comité. En ouvrant la séance, M. Lagache, conseiller municipal, qui la présidait, donna la parole à R. Delebecque, secrétaire de la section Bonduoise du Parti Démocrate Populaire. Après avoir indiqué les raisons qui avaient motivé la création du Front Républicain, il fit un éloge chaleureux du candidat, Léon Marescaux.

Celui-ci développa à nouveau son programme en insistant toutefois sur les solutions à apporter à la crise économique, notamment en ce qui concerne l'industrie et l'agriculture.

M. Marescaux donna aux communes appartenant au canton Sud, l'assurance que leurs intérêts seraient défendus avec le même dévouement et au même titre que ceux de la ville. Il rappela que dans la composition du Front Républicain, figure l'Alliance Démocratique, fondée à Tourcoing par M. Maréchal et ses amis, MM. Bruneel, Tarel et Abel Leveugle.

Un échange de vues permit à M. Marescaux de préciser quelques points du programme, et la séance fut levée.

PARTI SOCIALISTE

M. Albert INGHELS, député du Nord, maire de Tourcoing, étudie, dans l'appel qu'il adresse aux électeurs de Tourcoing-Sud, les causes de la crise économique. Il écrit notamment :

« Ouvriers, employés, artisans, paysans, intellectuels, techniciens, tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre pâtissent cruellement de la crise qui s'est, comme un cataclysme, abattue il y a cinq ans sur le monde. La crise est partout, elle n'épargne personne, — pas même les capitalistes ; elle bat en brèche tout l'édifice social, ébranle les situations les plus solides et détruit, parfois en quelques heures l'œuvre, l'effort d'une vie entière.

« Mais si nul n'échappe à la crise, si chacun se demande, angoissé, quand et comment elle finira, combien, parmi ses victimes, se font une idée exacte de la nature du phénomène perturbateur ? La plupart, incapables de remonter aux causes, se bornent à en constater les effets, à assister, passifs et gémissants au monstrueux spectacle, d'une société où la misère semble, paradoxalement, surgir de l'abondance, où, tandis que des millions d'hommes n'ont pas, faute de travail, de quoi se procurer l'indispensable, de magnifiques usines, dont le rendement pourrait être instantanément décuplé, ne fonctionnent plus, quand elles fonctionnent, qu'au ralenti, où les producteurs enfin, n'attendant plus le salut que de la raréfaction des produits, se chargent parfois de les raréfier eux-mêmes en en perpétrant froidement la destruction massive.

Cependant la critique socialiste, qui n'a ménagé ni les intérêts en place ni les préjugés en cours, a depuis longtemps résolu ce problème des crises dont s'effare l'ignorance et établi scientifiquement que l'auteur responsable du bouleversement actuel, c'est le régime capitaliste et lui seul ».

DERNIÈRE HEURE

LA S. D. N. FIXERA AUJOURD'HUI LE SORT DÉFINITIF DE LA SARRE

DANS TOUTE L'ALLEMAGNE DES MANIFESTATIONS MONSTRES SE SONT DÉROULÉES, HIER SOIR, POUR CÉLÉBRER LE RÉSULTAT DU PLÉBISCITE

Sarrebrück, 15. — Le président, les membres et le secrétaire général de la Commission du plébiscite sont partis par l'express de 19 h. 10, pour Genève, où ils assisteront à la session de la S. D. N. consacrée à la question de la Sarre et dont la première séance aura lieu demain après-midi. Ils ont été salués à leur départ sur le quai de la gare par M. Knox, président de la Commission de gouvernement, les membres et le secrétaire général de cette Commission.

On avait raccroché au train un wagon plombé contenant 27 caisses enfermant les 539.300 bulletins de vote du plébiscite sarrois qui seront soumis à la vérification de la S.D.N. avant d'être incinérés. La garde de ce wagon était assurée par une section de fusiliers anglais qui accompagneront le train jusqu'à Sarreguemines où ils seront relevés par une section de chasseurs de la garnison.

La Commission de plébiscite sera vraisemblablement de retour à Sarrebrück lundi prochain.

Le Conseil de la S. D. N. se prononcera aujourd'hui

La séance la plus importante de la session actuelle que le Conseil de la S. D. N. consacrera à la Sarre aura lieu aujourd'hui, à 18 h. 30, à l'occasion de l'adoption du rapport du Comité des Trois recommandant le rattachement de la Sarre au Reich.

Des déclarations seront certainement faites par les représentants des grandes puissances, en particulier par M. P. Laval, ministre des Affaires étrangères.

Réunion du Comité des Trois

Le Comité des Trois pour le plébiscite de la Sarre a tenu hier soir, à Genève, une réunion sous la présidence du baron Aloisi. Le Comité a arrêté le texte du rapport qu'il présentera cet après-midi au Conseil de la S.D.N. et contenant les décisions à prendre par application des résultats du plébiscite du 13 janvier.

Il y a lieu d'ajouter que le rapport qui sera présenté au Conseil porte exclusivement sur la question de principe de l'union du territoire de la Sarre au Reich. C'est donc cet après-midi que le Conseil de la S.D.N., suivant sans aucun doute les avis formulés par le Comité des Trois, se prononcera pour le rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

Les autres questions soulevées par le plébiscite et par son application seront traitées au cours d'une séance ultérieure qui aura lieu avant la fin de la présente session.

La soirée à Sarrebrück

Sarrebruck, 15. — A partir de 18 h., la ville a connu un aspect inaccoutumé. Un cortège interminable, qui avait été précédé déjà dans l'après-midi de manifestations partielles de joie populaire, a commencé de se dérouler à travers les rues de la ville. Les organisateurs avaient laissé prévoir la participation de deux cent mille personnes. Ce chiffre ne paraît pas trop exagéré, étant donné que le déroulement du cortège a duré près de trois heures.

Jusque vers 21 h., les rues de la ville ont été sillonnées en tous sens par les ramifications secondaires du cortège principal. Des camions traînant des mannequins symbolisant le statu quo circulaient parmi les membres du cortège, qui réunissait, outre les associations hitlériennes sarroises, des délégations venues de l'extérieur. Les fanfares jouaient le chant de la Sarre et l'hymne national allemand. La ville était brillamment illuminée. Les maisons, pavoisées, portaient presque toutes un grand portrait de Hitler d'une hauteur de un mètre.

La ville a retrouvé peu à peu son calme après 21 heures.

Craintes de représailles

Sarrebruck, 15. — L'enthousiasme des Sarrois s'est en quelque sorte épuisé de lui-même, dans la fatigue des cortèges, des fanfares, des cris, des « Heil Hitler » et, à 22 heures, la plupart des manifestants sont rentrés chez eux, harassés par une journée de marches et de contre-marches.

Le drame, par contre, est chez les vaincus du plébiscite, pour qui l'amertume de la défaite se double d'une certaine insécurité, d'autant que les organismes internationaux paraissent avoir tendance à considérer leur rôle comme terminé. C'est ainsi que le chef des catholiques antihitlériens, M. Hofman, craignant pour sa personne et ses biens, en aurait vainement appelé au major Hennessy, chef anglais de la police sarroise et aurait dû confier à d'autres personnes le soin de le protéger des exactions nazistes jusqu'à son départ, qui a eu lieu cette nuit.

D'autre part, quinze familles françaises de Ludweiler auraient dû quitter leur domicile sous les menaces nazistes et se réfugier dans l'enceinte des mines domaniales, où elles seraient sous la protection de la garde de l'entreprise.

Aussi attend-on, à Sarrebruck, de la S. D. N., une adresse aux organismes internationaux, leur rappelant qu'ils ont encore et jusqu'à nouvel avis, la responsabilité de l'ordre dans la Sarre, ordre dont le maintien dépend de leur ferme attitude.

GRANDES MANIFESTATIONS EN ALLEMAGNE

Berlin, 15. — Dans toute l'Allemagne des manifestations monstres se sont déroulées ce soir pour célébrer le résultat du plébiscite de la Sarre. A Munich, les formations de Reichswehr et de la police ont défilé devant l'état-major de l'arrondissement bavarois. A Berlin, plusieurs centaines de milliers de personnes avaient été convoquées sur la place devant le Reichstag.

Une violente diatribe de Goebbels

M. Goebbels prononça une vibrante allocution pour célébrer le retour de la Sarre à la « mère Germania ».

Le ministre de la Propagande parla du « traité insensé et contre nature de Versailles », attaquant violemment la commission de gouvernement. — « Quant aux émigrants, ils n'ont plus, dit-il, qu'à filer à la française ». Et il recommanda à M. Max Braun de « creuser une fosse commune pour enterrer tous les émigrés ».

M. Goebbels insista sur la volonté de paix du gouvernement du Reich, paix basée sur l'honneur de tous, paix dont le peuple allemand a besoin pour régler ses affaires intérieures.

En terminant, M. Goebbels s'est écrié : « La Sarre est revenue au Reich. Le régiment allemand est maintenant de nouveau au complet. Unis, nous marchons vers l'avenir ».

Quelques incidents dans la Sarre

Sarrebruck, 15. — A Nittelsbach et à Reden, plusieurs Français ont été menacés par des groupes de nazis. Ils ont immédiatement alerté la commission de gouvernement qui, nous l'espérons, aura fait son devoir à cette occasion.

A Senne, quinze personnes ont été chassées de leur domicile par les nazis et se sont réfugiés dans l'école municipale.

Quelques réfugiés en France

Forbach, 15. — Pendant la nuit, la vie le long de la frontière était assez mouvementée mais on n'avait à enregistrer aucun incident notable.

Une trentaine de réfugiés sarrois ont passé la frontière avec des papiers en règle. Parmi eux, se trouvait le député Seldte avec sa famille, ainsi que les familles de plusieurs chefs de la Einheitsfront. Les chefs eux-mêmes sont retournés vers la Sarre.

A Forbach est installé un commissariat spécial pour les réfugiés.

Depuis ce matin, le tramway venant de Sarrebruck à la frontière française a interrompu le service.

LE TIRAGE DU SWEEPSTAKE LUXEMBOURGEOIS

Voici la suite des prix de consolation du Sweepstake Luxembourgeois dont nous avons donné le début en 1re page :

Prix de 50.000 francs :

137.925	Série	D	—	045.834	Série	B
046.154	»	F	—	141.312	»	F
011.816	»	F	—	033.136	»	F
123.091	»	B	—	078.758	»	E
060.423	»	C	—	119.873	»	A
105.877	»	F	—	026.520	»	E
067.191	»	C	—	046.079	»	A
016.718	»	A	—	051.586	»	B
282.603	»	E	—	022.933	»	E
084.247	»	B	—	055.483	»	D
045.825	»	B	—	014.146	»	D
128.466	»	E	—	090.600	»	D
010.882	»	C	—	052.867	»	D
123.109	»	D	—	112.162	»	D
076.624	»	B	—	070.117	»	F
025.961	»	D	—	140.228	»	D
033.044	»	E	—	142.316	»	C.

Des gagnants à Dunkerque, Saint-Quentin, Soissons, Roubaix, Lille, etc.

Parmi les gagnants, on cite les numéros : 023.579 E, acheté à Dunkerque ; 067.436 B, acheté à Saint-Quentin ; 046.154 F, acheté à Roubaix ; 011.816 F, acheté à Lille ; 070.117 F, acheté à Soissons.

L'AUTEUR DU CRIME crapuleux de Marseille s'est réfugié en Italie

Son passage à Menton a été relevé

Jusqu'à preuve du contraire on sait, d'après le récit qu'Irma la Rousse a fait de la scène du crime de la rue Lullier à Marseille, que c'est Glivari, dit « Lunetté », qui en est l'auteur.

A la suite de minutieuses investigations auxquelles la police a procédé, on a acquis la preuve que le criminel s'était enfui de Marseille après le crime, nanti de la part d'argent qui lui revenait. Il n'est pas invraisemblable qu'il ait accompagné Irma à Nice où elle était allée voir son ami. Ce qui est certain, c'est qu'à la date du 26 décembre, Glivari ayant fait voir son passeport à Menton, a passé la frontière et s'est momentanément réfugié en Italie.

Aujourd'hui, M. Minnard procédera au premier interrogatoire des complices de « La Rouquine ». La reconstitution du crime aura lieu dans l'après-midi de jeudi.

AU GROUPE SOCIALISTE DE LA CHAMBRE

Au Groupe Socialiste, MM. Rifaterre, Spinasse, Thiolas, ont fait une analyse du projet de loi relatif à la mévente du bétail. Le Groupe a décidé de discuter le problème d'ensemble et une proposition d'ordre général dans la séance que le Groupe consacrera demain à cette question.

M. BRODEL a informé le Groupe de l'action qu'il a menée dans le *Nord* en faveur des chômeurs et des démarches qu'il a faites pour faire cesser immédiatement les poursuites qui ont été engagées. Le Groupe lui a donné mandat de continuer cette action auprès des Pouvoirs Publics et au besoin devant la Chambre. M. Jardel a joint ses instances à celles de M. Brodel en ce qui concerne les chômeurs de la Région parisienne, les artisans victimes du chômage et les veuves des chômeurs.

Il a été, d'autre part, chargé d'interpeller le Gouvernement sur la situation des ouvriers de l'usine Citroën au regard de la loi des Assurances Sociales.

Le Groupe a mandaté M. Monnet pour intervenir dans le débat sur les instituteurs et, enfin, il a désigné M. Frossord pour siéger à la Commission de comptabilité.

LA VIE CORPORATIVE

En marge des grèves

UNE LETTRE DE L'U. D. DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD

Nous avons publié le 11 janvier, le texte d'une lettre adressée par l'U. D. des Syndicats unitaires à l'U. D. Confédérée du Nord. Le secrétaire de cette dernière, M. Léon DECOSTERE nous écrit à ce sujet :

« Je lis dans la Vie Corporative de votre journal de lundi 14 courant, la copie de la lettre de l'Union Régionale des Syndicats Unitaires du Nord et du Pas-de-Calais, adressée à l'Union Départementale des Syndicats Confédérés du Nord.

« Par la voie de votre journal, je vous prie de me permettre de répondre à la lettre de cette Union Régionale, que l'Union Départementale des Syndicats Confédérés n'attend pas les conseils de l'Union Régionale pour soutenir ses camarades en grève, aussi bien dans la Métallurgie que dans la Confection.

« Dans sa lettre du 7 courant, le secrétaire de l'Union Régionale déclare que la grève de la Confection à Lille est dirigée par le Syndicat Confédéré et celle de la Métallurgie de Trith-St-Léger par l'Unité d'Action avec responsabilité particulière du Syndicat Unitaire.

« Dans la grève de la Confection à Lille, on n'a pas constaté l'ingérence des syndicats unitaires et point n'est besoin, pensons-nous, de deux organismes dans la direction des mouvements de grève. Cette expérience a déjà été tentée et n'a jamais apporté d'autre résultat qu'une confusion regrettable qui n'a fait que porter préjudice à la véritable unité organique à laquelle nous restons attachés, et qui est indispensable à la défense des intérêts de tous les travailleurs.

« J'ajoute que les Syndicats de notre Union Départementale disposent de leur autonomie au point de vue de la défense de leurs intérêts corporatifs, et qu'il n'y a pas dans cette Union Départementale de Comité Directeur pour s'ingérer dans leurs décisions dont la base reste la maîtresse souveraine.

« Quant à la question des Conseils d'Administration de la Caisse Départementale d'Assurances Sociales du Nord, nous sommes bien dans l'obligation de dire que les dirigeants unitaires ont toujours déclaré et écrit que la loi des Assurances Sociales n'était qu'une vaste escroquerie et que nous avons à l'Union Départementale une opinion opposée aux unitaires qui nous dispense de nous associer à la liste commune qu'ils réclament ».

COLOMBOPHILIE

A CROIX

CHEZ M. GOOSSENS, 55, rue Courbet. — Dimanche 27 janvier, exposition de pigeons voyageurs par 25 amateurs qui présenteront leurs meilleurs sujets. — Le même jour, un défi aura lieu entre MM. Demeyer et Goossens qui exposeront chacun 5 pigeons, avec enjeu une bailes de moules à déguster le samedi suivant à partir de 19 h. De plus, quelques jeunes seront tirés au sort entre tous les visiteurs.

CHEZ M. SERNELS-VANEST, rue Anatole-France. — Exposition le 27 janvier par 25 amateurs réputés qui présenteront l'élite de leur colombier.

A WASQUEHAL

RAPPEL DU CONCOURS « WATTEAU ». — On nous prie de rappeler que le Concours dénommé « Watteau » aura lieu le 7 avril chez M. Cointrel Georges, 216, rue de Tourcoing, à Wasquehal.

Pigeons égarés

Le pigeon bagué 378.480.1934 a été trouvé par M. Brouart, 56, rue du Rochoir, à SAILLAUMINES, qui l'a déposé au siège de l'Intrépide des Cheminots.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI

Grand Théâtre. — A 20 h. 45 « Marius ».

Théâtre Sébastopol. — A 20 h. : « Les Mousquetaires au Couvent ».

Familia. — Permanent de 18 h. 30 à 18 h. ; soirée à 20 h. 15 « Ramenez-les vivants ».

Rexy. — 15 et 20 h. 45 : la grande revue « Vos Yeux Eblouis ».

Caméo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 30 : Liliane Harvey dans « Susanne, c'est Moi ».

Capitole. — 15 et 20 h. 45 : Georges Carpentier dans « Tobbogan ».